DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023

DIVERS

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 2022

ASSOCIATION - FICHE D'IDENTITÉ

Nom de l'association :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Nom du/de la Président(e) :

Activités proposées :

Ressources humaines de l'association :

Nombre de bénévoles actifs :

Nombre de professionnels :
En équivalent temps plein

Nombre d'adhérents :

	- de 18 ans			+ de 18 ans			TOTAL		
	Bilan 2021	Estimé 2022	Prévision 2023	Bilan 2021	Estimé 2022	Prévision 2023	Bilan 2021	Estimé 2022	Prévision 2023
Rochefortais									
CARO* Hors Rochefort									
Hors CARO									
TOTAL									

** CARO : Communauté d'Agglomération Rochefort Océan*

Total budget 2023 de l'association : €

Montant de la subvention sollicitée pour 2023 : €

Rappel de la subvention obtenue en 2022 : €

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS au _____ *(derniers montants connus)*

COMPTES

DESIGNATION		MONTANT
Banque (préciser)		
Livret (préciser)		
Valeur de placement (SICAV - Obligations)		
Caisse		
Autre		

TERRAINS ET LOCAUX

Lieux et locaux utilisés

☐ Mise à disposition — Nom du propriétaire :

☐ Loués par l'association — Nom du propriétaire :

Appartenant à l'association

Autres

Loyer annuel

Fluides

	Montant Annuel	A votre charge ?	
Eau		☐ OUI	☐ NON
Gaz		☐ OUI	☐ NON
Electricité		☐ OUI	☐ NON

Assurance

Nom de l'assureur

Adresse

Risques couverts

☐ **Je certifie que les renseignements fournis au présent dossier de demande de subvention sont exacts.**

Fait à : Le :

NOM – QUALITE – SIGNATURE :

Votre dossier doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :	
☐	Liste des membres du conseil d'administration
☐	compte-rendu et rapports d'activités de la dernière assemblée générale
☐	dernier bilan comptable (comptes de résultat et comptes de bilan présentés à la dernière assemblée générale), rapport du Commissaire aux Comptes si l'association y est légalement tenue
☐	projets d'activités 2023
☐	budget prévisionnel 2023
☐	**statuts de l'association si changement**
☐	RIB uniquement
☐	Pour les associations ayant perçu plus de 10000 € de subvention municipale en 2022, un compte de charges/ produits estimé au 31/12/2022.

Toute demande de subvention incomplète ne sera pas examinée.

Ce dossier est à retourner uniquement par mail à :

a.pierre@agglo-rochefortocean.fr

Contact :

DIRECTION COMMUNE DES FINANCES

Mme PIERRE Audrey..... Tél. :05-46-82-81-23

Cadre réservé à la Mairie :

. Fiche d'instruction :	☐ ***oui***	☐ ***non***
. Convention d'objectifs et de moyens :	☐ ***oui***	☐ ***non***
. Dialogue de gestion :	☐ ***oui***	☐ ***non***

NB : Conformément à l'article 123-220 du code du commerce, pour bénéficier de transferts financiers publics, **les associations doivent posséder un numéro SIRET** (les associations sont soumises à l'obligation d'immatriculation INSEE). Voici un lien pour en obtenir un si vous n'en avez pas déjà : http://www.insee.fr/fr/faq/sirene_dr.htm